



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

Le Conseil Municipal a débuté à 12h15 sous la présidence de M. Pierre MOLES.

Présents : P MOLES, L. ESCARPE, N. BLADOU, A. DUMAZEL, A CHAMBON, V. FRANCOIS, JP. LABAU, L. LEROY,

Excusés : I. DELPON donne pouvoir à V. FRANCOIS
S. RODRIGUES donne pouvoir à L. LEROY
S. MOUSSIE donne pouvoir à A. CHAMBON
M. MAYONOVE donne pouvoir à N. BLADOU
M. LECRU donne pouvoir à L. ESCARPE
E. NAULT donne pouvoir à A. DUMAZEL
L. LACATON

Nombre de Conseillers : 15
Présents : 8
Votants : 14

Secrétaire de séance : Alain DUMAZEL

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2025,
- Acquisition terrain Soupette,
- Echange de terrain Commune / Communauté de Commune,
- Subvention exceptionnelle au Comité des fêtes – concert « sacré printemps »,
- Adhésion à Quercy Energies,
- Questions diverses.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2025	<u>Scrutin :</u> Unanimité
--	---	---------------------------------------

Monsieur MOLES Pierre demande au Conseil Municipal s'il y a des observations ou modifications à apporter au procès-verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2025.

Sans observation, le PV est soumis à son approbation.

DE_20250519_01	ACHAT DE TERRAIN – SOUPETTE	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'un projet immobilier est en cours sur la parcelle A1059 et que pour des raisons techniques de passage du SICTOM, il y a lieu d'élargir le domaine public au niveau de la parcelle A966 appartenant à M. MOUNAL.

Monsieur le Maire précise avoir rencontré le propriétaire et avoir obtenu son accord de principe.

Le conseil municipal accepte l'achat, par la commune, d'une partie de la parcelle A966 en vue de l'élargissement du domaine public.

12h37 : Arrivée de Laurence LACATON

DE_20250519_02	ECHANGE DE TERRAINS SOUPETTE	<u>Scrutin :</u> Unanimité
-----------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la présentation du projet, par la maîtrise d'œuvre, de la liaison douce qui reliera la rue de Soupette à l'avenue du Collège, il a été conseillé à la commune de modifier le tracé de cette dernière au niveau des terrains de sports appartenant à la communauté des communes CAUVALDOR. En effet, cette dernière passant entre les vestiaires et le terrain de rugby pourrait entraîner des difficultés d'usage. Or si elle est déplacée derrière ces derniers, les difficultés d'usage disparaissent et la lecture de la liaison douce est plus claire.

De plus, une citerne de récupération d'eau appartenant à la communauté de communes CAUVALDOR empiète en partie sur une des parcelles communales.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de statuer sur l'échange d'une partie des parcelles A1000 et A992 et des parcelles A994 et A997 (appartenant à la commune de Bretenoux) avec une partie des parcelles A993 et A1001 (appartenant à la communauté des communes CAUVALDOR).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'échange et précise que la Communauté de Communes CAUVALDOR prendra en charge les frais de géomètre pour le bornage de la dite transaction.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025

DE 20250519 03	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FÊTES DE BRETENOUX	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	---	---------------------------------------

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le bilan du concert « Sacre printemps » qui a eu lieu le samedi 12 avril 2025 et la demande de subvention du Comité des Fêtes, pour un montant de 1 172€, en précisant qu'elle a un caractère exceptionnel.

Le Conseil Municipal décide de verser, pour l'année 2025, la subvention exceptionnelle de 1 172 € au Comité des Fêtes de Bretenoux.

DE_20250519_04	ADHESION A QUERCY ENERGIES	<u>Scrutin</u> : Unanimité
-----------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

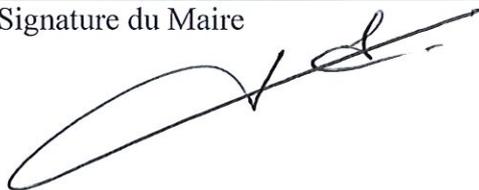
Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – QUERCY ENERGIES concernant l'appel de cotisation pour 2025.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – QUERCY ENERGIES pour 2025.

	Questions diverses	
--	---------------------------	--

Néant

Fin de séance : 13H05

Signature du secrétaire de séance 	Signature du Maire 
--	--